

**Correction** : Le procès du roi et l'exécution de Louis XVI (21 janvier 1793)

**1/ DOC. 1** Que reprochent les députés de la Convention au roi ? Prenez deux exemples parmi les chefs d'accusation pour appuyer votre argumentation.

Les députés de la Convention reprochent au roi sa duplicité et d'animer la Contre-révolution. Différents chefs d'accusation permettent de le prouver :

- Le chef d'accusation n°4 traite du « *refus de contresigner* » l'abolition des privilèges du 4 août 1789 qui met fin à la société d'ordres. Le fait que le roi n'accorde pas son approbation à cet événement montre qu'il tempore et qu'il ne cherche pas à mettre à bas l'Ancien Régime dans son ensemble. S'il semble faire des concessions sur le principe de la monarchie absolue, il refuse de saper les fondements sociaux du royaume de France.
- Le chef d'accusation n°24 évoque le « *soutien* » du roi aux prêtres réfractaires. Il faut revenir ici sur la Constitution civile du Clergé (1790) qui entreprend de faire des biens de l'Église des « *biens nationaux* ». Les prêtres réfractaires sont ceux qui refusent de signer cette Constitution. Le roi approuve ici des contre-révolutionnaires.

**2/ DOC. 2** Montrez que les députés s'opposent sur le sort du roi ? Identifiez les arguments de ses défenseurs et de ceux qui l'incriminent.

Saint-Just et Robespierre, députés montagnards, s'accordent sur le sort du roi. Il s'agit de le juger sévèrement. Pourquoi ?

- Saint-Just : « *le procès du roi doit être fait (...) pour celui d'avoir été roi* ». On juge pas le roi mais la royauté (Saint-Just)===> rappel théorie des deux corps du roi.
- Saint-Just : « *contre lequel tout homme a le droit de s'élever et de s'armer* » = l'idée du libre arbitre et de l'origine de tout gouvernement qui réside dans le contrat social (Rousseau).
- Robespierre : « *Louis est détrôné par ses crimes* ». Le roi a trahi la révolution et fait appel aux forces étrangères (« *les armes des tyrans ses confrères* »).
- Robespierre : le roi doit être forcément condamner sinon c'est la Nation qui est en danger. (la diatribe de Robespierre à retenir : « *Il faut que Louis meurt pour que la patrie vive !* »).

L'opinion de Condorcet, député girondin, diffère. Il met en garde les députés quant au sort du roi. Il craint que la condamnation du monarque ne réveille les monarchies absolues voisines (« *les rois ennemis et les dévôts de la royauté* ») ce qui pourrait menacer la Nation.

**3/ DOC. 3** Analyse des résultats du procès du roi.

On remarque que la culpabilité du roi est largement admise par les députés de la Convention (près de 90% le pensent) ce qui recoupe les témoignages précédents des députés montagnards et girondins. Un rappel des différents chefs d'accusation permet de comprendre facilement qu'il était difficile de dédouaner totalement le roi. Son sort se décide en partie sur la demande rejetée de faire ratifier au peuple le jugement de la Convention. On peut en effet s'imaginer une issue différente pour Louis XVI si le peuple avait été amené à ratifier la décision.

Surtout, la peine infligée à « *Louis Capet* » s'est jouée à peu de chose : 51% réclament la peine de mort et une majorité lève le sursis de son exécution (55%).

**4/ DOCS . 4 et 5** À partir des deux documents, montrez que l'image du roi se polarise après sa mort. **MÉTHODE : DESCRIPTION ==> EXPLICATION**

**DOC. 4 : une image anti-royaliste**

DESCRIPTION	EXPLICATION
L'entête : « <i>matière à réflexion pour les jongleurs couronnées</i> »	=> une adresse aux monarques absolus européens (rappel de la monarchie autrichienne et prussienne par exemple).
La tête tranchée du roi au centre	=> un rappel de l'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793 place de la Révolution (aujourd'hui Place de la Concorde)
« <i>qu'un sang impur abreuve nos sillons</i> »	=> une reprise de la Marseille ou chant de guerre pour l'armée du Rhin

**DOC. 5 : une image royaliste**

DESCRIPTION	EXPLICATION
Le roi se tourne vers son confesseur à gauche du tableau, une croix est montrée dans son dos, un homme consigne ses dernières paroles.	= on insiste sur la figure du roi « <i>bon chrétien</i> ». On le présente comme un « <i>roi-martyr</i> » qui en souffrant va sauver son peuple.
Le soldat républicain à droite du tableau sur son cheval, l'œil sévère	= la sévérité de la peine infligée au roi. Au fond, on rejoue ici la crucifixion du Christ. Le roi est associé à la figure de Jésus.